NATIONS UNIES

E

Conseil économique et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/2005/WG.20/1
9 août 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Soixante-deuxième session
Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine
Cinquième session
Genève, 29 août-2 septembre 2005

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.

2. Élection du Vice-président Rapporteur.

3. Adoption de l'ordre du jour.

4. Organisation des travaux.

5. Déclarations générales: échange d'informations sur les activités de mise en œuvre des participants et débat sur les questions revêtant un intérêt général dans le cadre du processus de mise en œuvre.

6. Analyse thématique: examen et analyse des questions suivantes: « Mesures pour faciliter la participation des personnes d'ascendance africaine à tous les aspects – politiques, économiques, sociaux, culturels – de la vie sociale et à l'avancement et au développement économique de leur pays, et à faire mieux connaître et respecter leur patrimoine traditionnel et leur culture » :

   a) L'intégration de la situation des afro-descendants dans les plans pour la réalisation des objectifs de développement du Millénaire ;
   b) L'autonomisation des femmes afro-descendantes ;
   c) Le rôle des partis politiques pour l'intégration des personnes d'ascendance africaine dans la vie politique et les processus décisionnels.

7. Modalités d'action potentielles pour assurer l'application effective des recommandations du Groupe de travail.

8. Adoption de conclusions et recommandations.

9. Questions diverses.

10. Clôture de la session.